



Titre de visiteur au smc en france??

Par **lolo**, le **12/11/2010** à **17:10**

Bonjour,

je suis française depuis un an, je veux faire demande de titre de visiteur pour ma mère qui touche une retraite française (800 euro/mois) + une somme d'argent de son compte au Maroc, je pense que elle a le smic pour une année, aussi sera logée avec moi, mais elle est rentrée en France avec un visa de 3 mois, aussi elle a un enfant mineur au Maroc, elle veut le ramener avec elle juste pendant les vacances. Est-ce qu'elle a des chances de voir la carte de visiteur ou pas ?

Par **mimi493**, le **12/11/2010** à **18:38**

Elle doit avoir des revenus fixes (donc même pour l'année prochaine) lui permettant de vivre sans travailler en France. Elle doit aussi avoir une assurance-maladie personnelle. Si elle fait venir son fils, elle devra avoir les revenus, sans travailler pour vivre à deux, et avoir une assurance-maladie pour elle et son fils.

Donc la première chose à faire est de démarcher les assurances pour avoir des devis d'une assurance santé pour une personne qui n'a pas droit à l'assurance-maladie de la sécu.

Elle doit aussi prouver que sa retraite marocaine continuera à être versée si elle ne réside plus au Maroc.

Par **lolo**, le **12/11/2010** à **19:49**

merci,ma mère elle a une assurance maladie personnelle au maroc est ce que poura son sérvairer aupas?pour sa retraite est ce que peut ouvrir un compte ici pour qui soi vére ici (par ce que c'est une retraite française)ou apré l'optontion de cartevisiteur?est ceque ya des garantie pour la voir parce que elle une visade 3moi?

Par **lolo**, le **13/11/2010** à **13:37**

bonjour, j'ai bosoine de votre réponse svp.

Par **mimi493**, le **13/11/2010** à **16:01**

L'assurance-maladie doit aussi la couvrir en France et pas seulement pour les soins urgents/rapatriement (assurance quand on part en court-séjour)